

### Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.08.2022

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Révision: 04.08.2022

#### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

##### · 1.1 Identificateur de produit

· **Nom du produit: Polyacrylate Solvent A3**

· **Identification chimique:** trichlorométhane / chloroforme

· **Code du produit:** 56Z003498, 56L0034, 56L003430, 56L003450, 56L003492, 56U003430, 56U003450, 56U003492, SDT087

· **CAS No.**  
67-66-3

##### · 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

· **Emploi de la substance / de la préparation:** Réactif pour l'analyse de l'eau

##### · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

##### · Fournisseur :

Tintometer GmbH  
Schleefstraße 8-12  
44287 Dortmund  
Made in Germany  
www.lovibond.com

phone: +49 (0)231 94510-0  
e-mail: sales@lovibond.com

The Tintometer Limited  
Lovibond® House  
Sun Rise Way  
Amesbury  
Wiltshire SP4 7GR  
United Kingdom

phone : +44 1980 664800  
e-mail: SDS@lovibond.uk

##### · Service chargé des renseignements :

e-mail: sds@lovibond.com  
Département "sécurité des produits"

##### · 1.4 Numéro d'appel d'urgence

+33 1 72 11 00 03  
Langue: anglais et français

#### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

##### · 2.1 Classification de la substance ou du mélange

##### · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS06 tête de mort sur deux tibias

Acute Tox. 3 H331 Toxique par inhalation.



GHS08 danger pour la santé

Carc. 2 H351 Susceptible de provoquer le cancer.

Repr. 2 H361d Susceptible de nuire au fœtus.

STOT RE 1 H372 Risque avéré d'effets graves pour les reins et le foie à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.



GHS07

Acute Tox. 4 H302 Nocif en cas d'ingestion.

(suite page 2)

FR

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.08.2022

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Révision: 04.08.2022

### Nom du produit: Polyacrylate Solvent A3

(suite de la page 1)

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.  
 Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

#### · 2.2 Éléments d'étiquetage

· **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** La substance est classifiée et étiquetée selon le règlement CLP.

#### · Pictogrammes de danger



GHS06 GHS08

#### · **Mention d'avertissement** Danger

#### · **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**

trichlorométhane

#### · **Mentions de danger**

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H331 Toxique par inhalation.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H361d Susceptible de nuire au fœtus.

H372 Risque avéré d'effets graves pour les reins et le foie à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

#### · **Conseils de prudence**

P260 Ne pas respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P405 Garder sous clef.

#### · **Indications complémentaires:**

Réservé aux utilisateurs professionnels.

#### · 2.3 Autres dangers

Éviter le contact avec la peau et l'inhalation des aérosols/vapeurs de la préparation.

Vapeurs étourdissantes.

CAS 67-66-3 : Danger par résorption dermique.

Un contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer une dermatite (inflammation de la peau) à cause de l'effet dégraissant du solvant.

#### · **Résultats des évaluations PBT et vPvB**

La substance ne satisfait pas aux critères PBT ou vPvB conformément à la réglementation (CE) N° 1907/2006, Annexe XIII.

#### · **Détermination des propriétés perturbant le système endocrinien**

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

## \* RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### · 3.1 Substances

##### · **No CAS Désignation**

CAS: 67-66-3 trichlorométhane

##### · **Code(s) d'identification**

· **Numéro CE:** 200-663-8· **Numéro index:** 602-006-00-4· **Impuretés et adjuvants de stabilisation:** CAS 513-35-9:  $\geq 0,001\%$  -  $\leq 0,015\%$ 

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### · 4.1 Description des mesures de premiers secours

##### · **Indications générales :**

Autoprotection du secouriste d'urgence!

Retirer immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

##### · **après inhalation :**

Donner de l'air frais ou de l'oxygène; demander d'urgence une assistance médicale.

(suite page 3)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.08.2022

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Révision: 04.08.2022

### Nom du produit: Polyacrylate Solvent A3

(suite de la page 2)

Respiration artificielle dans le cas d'une respiration irrégulière ou d'un arrêt respiratoire.

· **après contact avec la peau :**

Laver immédiatement à l'eau.

Recourir à un traitement médical

· **après contact avec les yeux :**

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes (au moins 15 min) et consulter un médecin.

· **après ingestion :**

Rincer la bouche et puis boire 1-2 verres d'eau.

Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

· **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés:**

irritation

Action dégraissante en produisant une peau sèche et crevassée.

résorption

après inhalation:

vertiges

vertiges

migraine

fatigue

troubles cardio-vasculaires

perte de connaissance

paralysie de la respiration

en cas d'ingestion:

douleurs

vomissement

symptômes narcotiques

· **Risques:**

risque d'incidents respiratoires

risque de perturbations du rythme cardiaque

risque d'oedème pulmonaire

Risque d'aggravation en cas de consommation d'alcool

· **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· **5.1 Moyens d'extinction**

· **Moyens d'extinction:** Adapter les mesures de protection dans la lutte contre l'incendie à l'environnement.

· **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Le produit n'est pas combustible

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

Peut être dégagé en cas d'incendie :

Phosgène

Gaz hydrochlorique (HCl)

Monoxyde de carbone (CO) et dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

· **5.3 Conseils aux pompiers**

· **Équipement spécial de sécurité :**

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant

Porter un vêtement de protection totale

· **Autres indications**

Rassembler séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas l'envoyer dans les canalisations

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives

Possibilité d'émanation de vapeurs dangereuses en cas d'incendie à proximité.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

· **Conseil pour les non-secouristes:**

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Éviter le contact avec la substance.

Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.

Veiller à une aération suffisante

En cas d'action exercée par des vapeurs, de la poussière ou un aérosol, utiliser un appareil de protection respiratoire

(suite page 4)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.08.2022

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Révision: 04.08.2022

### Nom du produit: Polyacrylate Solvent A3

(suite de la page 3)

- **Conseil pour les secouristes:** Équipement de protection : voir section 8
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**  
Condenser les gaz, les vapeurs, le brouillard en pulvérisant de l'eau  
Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.  
En cas de pénétration dans le sol, avertir les autorités compétentes.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**  
Assurer une aération suffisante.  
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, liant universel).  
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
- **6.4 Référence à d'autres rubriques**  
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8  
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
- **Conseils pour une manipulation sans danger :**  
Ouvrir et manipuler les réservoirs avec précaution.  
Ne travailler qu'en aspiration  
Eviter le dégagement d'aérosols.
- **Mesures d'hygiène :**  
Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols  
Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.  
Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.  
Conserver à part les vêtements de protection.  
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.  
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**  
Stocker dans un endroit frais.  
En raison de sa sensibilité à la lumière, le produit doit être conservé dans des fûts en verre brun ou en acier spécial  
Matériau ne convenant pas pour les emballages: matière plastique  
Matériau ne convenant pas pour les emballages : l'aluminium
- **Indications concernant le stockage commun :** Ne pas conserver avec les agents d'oxydation
- **Autres indications sur les conditions de stockage :**  
Fermer à clé et ne permettre l'accès qu'à la personne compétente ou à ses délégués  
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil  
Conserver les emballages dans un lieu bien aéré  
Stocker dans le noir  
Protéger contre les effets de la lumière  
Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau
- **Température de stockage recommandée :** 20°C +/- 5°C (environ 68°F)
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

## \* RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### · 8.1 Paramètres de contrôle

#### · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

##### CAS: 67-66-3 trichlorométhane

VLEP (France)	Valeur momentanée: 250 mg/m <sup>3</sup> , 50 ppm Valeur à long terme: 10 mg/m <sup>3</sup> , 2 ppm C2, R2,(11), risque de pénétration percutanée
IOELV (Union Européenne)	Valeur à long terme: 10 mg/m <sup>3</sup> , 2 ppm Peau
VL (Belgique)	Valeur à long terme: 10 mg/m <sup>3</sup> , 2 ppm D;
VME (Suisse)	Valeur momentanée: 5 mg/m <sup>3</sup> , 1 ppm Valeur à long terme: 2,5 mg/m <sup>3</sup> , 0,5 ppm H C2 M2 R2d SSc;

(suite page 5)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.08.2022

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Révision: 04.08.2022

### Nom du produit: Polyacrylate Solvent A3

(suite de la page 4)

#### Informations relatives à la réglementation

VLEP (France): ED 1487 05.2021  
 IOELV (Union Européenne): (EU) 2019/1831  
 VL (Belgique): Moniteur belge no 148, 27.05.21  
 VME (Suisse): Valeurs limites d'exposition aux postes de travail

#### DNEL

Dose dérivée sans effet (DNEL)

#### CAS: 67-66-3 trichlorométhane

Dermique	DNEL	0,94 mg/kg (Travailleurs/long terme/effet systémique)
Inhalatoire	DNEL	333 mg/m <sup>3</sup> (Travailleurs/courtterme/effet systémique)
		2,5 mg/m <sup>3</sup> (Travailleurs/long terme/effets locaux)
		2,5 mg/m <sup>3</sup> (Travailleurs/long terme/effet systémique)
		0,18 mg/m <sup>3</sup> (Consommateur/long terme/effet systémique)

#### Procédures recommandées de contrôle:

Les méthodes de mesure de l'atmosphère sur le poste de travail doivent satisfaire aux exigences des normes DIN EN 482 et DIN EN 689.

**Indications complémentaires :** Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

#### 8.2 Contrôles de l'exposition

##### Mesures d'ordre technique:

Privilégier les mesures techniques et les opérations appropriées par rapport à l'utilisation d'un équipement de protection personnelle.  
 Voir point 7.

##### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Choisir les moyens de protection individuelle en raison de la concentration et de la quantité des substances dangereuses et du lieu de travail.

##### Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection hermétiques.

Utilisez des lunettes de sécurité qui ont été testées et approuvées conformément aux normes gouvernementales telles que EN 166 (ou für US NIOSH).

##### Protection des mains :

Gants résistant aux solvants

Une protection préventive de la peau en utilisant des produits protecteurs de la peau est recommandée.

Après l'utilisation de gants, appliquer des produits de nettoyage et de soin de la peau.

##### Matériau des gants

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

Caoutchouc fluoré (Viton)

Épaisseur du matériau recommandée:  $\geq 0,7$  mm

##### Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Temps de pénétration: > 480 min

##### Autres mesures de protection (Protection du corps): Vêtement de protection résistant aux solvants

##### Protection respiratoire :

En cas d'action exercée par des vapeurs, de la poussière ou un aérosol, utiliser un appareil de protection respiratoire

##### Filtre recommandé pour une utilisation momentanée : Filtre AX

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement** Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	liquide
Forme:	Liquide
Couleur :	incolore
Odeur :	suçrée
Seuil olfactif:	CAS 67-66-3: 205ppm (Merck)
Point de fusion/point de congélation :	-63°C
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	61°C

(suite page 6)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.08.2022

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Révision: 04.08.2022

### Nom du produit: Polyacrylate Solvent A3

(suite de la page 5)

· <b>Inflammabilité</b>	Ce produit n'est pas inflammable.
· <b>Propriétés explosives :</b>	Le produit n'est pas explosif.
· <b>Limites inférieure et supérieure d'explosion</b>	
· <b>inférieure :</b>	Non applicable.
· <b>supérieure :</b>	Non applicable.
· <b>Point d'éclair :</b>	Non applicable.
· <b>Température d'inflammation :</b>	Non applicable.
· <b>Température de décomposition :</b>	Non déterminé.
· <b>pH</b>	Mélange non polaire/aprotique.
· <b>Viscosité cinématique</b>	Non déterminé.
· <b>Solubilité</b>	
· <b>l'eau à 20°C:</b>	8 g/l non ou peu miscible
· <b>les solvants organiques :</b>	miscible avec nombre de solvants organiques
· <b>Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)</b>	1,97 log POW
· <b>Pression de vapeur à 20°C:</b>	211 hPa
· <b>Densité et/ou densité relative</b>	
· <b>Densité à 20°C:</b>	1,48 g/cm <sup>3</sup>
· <b>Densité relative :</b>	Non déterminé.
· <b>Densité de vapeur relative</b>	4,12
· <b>Caractéristiques des particules</b>	Sans objet (liquide).
<b>· 9.2 Autres informations</b>	
· <b>Informations concernant les classes de danger physique</b>	
· <b>Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux</b>	néant
· <b>Autres caractéristiques de sécurité</b>	
· <b>Propriétés comburantes:</b>	Non
· <b>Autres indications</b>	
· <b>solvants organiques</b>	100,0 %
· <b>Formule moléculaire</b>	CHCl <sub>3</sub>
· <b>Masse moléculaire</b>	119,38 g/mol

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** voir section 10.3
- **10.2 Stabilité chimique**  
Stable à température ambiante  
Stabilisant:  
CAS 513-35-9:  $\geq 0,001\%$  -  $\leq 0,015\%$   
sensible à la chaleur  
Sensibilité à la lumière
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses**  
Réactions aux agents d'oxydation puissants  
Réactions aux alcalis puissants  
Réactions au contact des métaux pulvérulents
- **10.4 Conditions à éviter** Fort réchauffement (décomposition)
- **10.5 Matières incompatibles:**  
caoutchouc  
matières plastiques distictes  
aluminium
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:**  
phosgène  
Gaz hydrochlorique (HCl)  
En cas d'incendie : voir chapitre 5.

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.08.2022

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Révision: 04.08.2022

Nom du produit: Polyacrylate Solvent A3

(suite de la page 6)

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### · 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

- **Toxicité aiguë** :  
Nocif en cas d'ingestion.  
Toxique par inhalation.

#### · Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :

CAS: 67-66-3 trichlorométhane

Oral	LD50	695 mg/kg (rat) (RTECS)
Inhalatoire	LC50/4h	3 mg/l (ATE) (Vapour)

- **de la peau** : Provoque une irritation cutanée.
- **des yeux** : Provoque une sévère irritation des yeux.
- **Sensibilisation** : Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** Susceptible de provoquer le cancer.
- **Toxicité pour la reproduction** Susceptible de nuire au fœtus.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique**  
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée**  
Risque avéré d'effets graves pour les reins et le foie à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- **Danger par aspiration** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### · Informations sur les voies d'exposition probables

Les principales voies d'absorption du trichlorométhane (T.) sur le lieu de travail sont l'appareil respiratoire et la peau.

Le T. inhalé est rapidement absorbé dans le sang.

Des études cinétiques sur l'homme et l'animal de laboratoire ont démontré une bonne absorption du T. par la peau intacte.

Une étude cinétique sur des volontaires a démontré une absorption efficace par le tube digestif.

Dans l'expérimentation animale, la T. a été mieux absorbée dans des solutions aqueuses que dans des formulations huileuses.

[GESTIS]

#### · Indications toxicologiques complémentaires :

CAS: 67-66-3 trichlorométhane

- (source : GESTIS)  
Principaux effets toxiques :  
aiguë : effet irritant sur les yeux et la peau, perturbation du système nerveux central (effet narcotique) et de la fonction cardiaque ; Troubles fonctionnels et dommages au foie et aux reins  
chronique : lésions hépatiques, également lésions rénales dans les expérimentations animales et modifications locales de la muqueuse nasale après inhalation  
  
Informations complémentaires :  
L'odeur sucrée de T. peut être perçue à partir d'environ 200 ppm (env. 1000 mg/m<sup>3</sup>). En cas d'exposition prolongée ou répétée notamment, cela ne suffit pas comme effet d'alerte, puisque des effets toxiques se manifestent même en dessous de cette concentration.

#### · 11.2 Informations sur les autres dangers

##### · Propriétés perturbant le système endocrinien

la substance n'est pas comprise

##### · Autres informations

Manipuler la substance / le mélange avec grande précaution.

D'autres propriétés dangereuses ne peuvent pas être exclues.

Selon les informations dont nous disposons, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques des substances mentionnées au chapitre 3 n'ont pas fait l'objet d'études approfondies.



# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.08.2022

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Révision: 04.08.2022

Nom du produit: **Polyacrylate Solvent A3**

(suite de la page 7)

### RUBRIQUE 12: Informations écologiques

#### · 12.1 Toxicité

##### · Toxicité aquatique :

##### CAS: 67-66-3 trichlorométhane

EC50	79 mg/l/48h (Daphnia magna) (IUCLID)
NOEC	120 mg/l (Daphnia magna) (11d)
LC50	18 mg/l/96h (Lepomis macrochirus) (IUCLID)

#### · 12.2 Persistance et dégradabilité

##### CAS: 67-66-3 trichlorométhane

OECD 301 C 0 % / 14 d (n'est pas biodégradable)

#### · 12.3 Potentiel de bioaccumulation

BCF = Facteur de bioconcentration

Pow = coefficient de partage octanol/eau

log Pow 1-3 = Ne s'accumule pas significativement dans les organismes.

##### CAS: 67-66-3 trichlorométhane

log Pow 1,97 (.)

#### · Facteur de bioconcentration (FBC)

##### CAS: 67-66-3 trichlorométhane

BCF 6 (Lepomis macrochirus) (0,11 mg/l, 14d)  
(Lepomis macrochirus)

#### · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### · 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

La substance ne satisfait pas aux critères PBT ou vPvB conformément à la réglementation (CE) N° 1907/2006, Annexe XIII.

#### · 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

#### · 12.7 Autres effets néfastes Une pénétration dans l'environnement est à éviter.

#### · Pollution des eaux :

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation, même pas en petite quantité.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une quantité minimale dans le sous-sol.

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### · 13.1 Méthodes de traitement des déchets

##### · Recommandation :

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Remettre à la collecte de déchets toxiques ou apporter à la déchetterie pour déchets dangereux.

##### · Catalogue européen des déchets

14 06 02\* autres solvants et mélanges de solvants halogénés

##### · Emballages non nettoyés :

##### · Recommandation : Evacuation conformément aux prescriptions légales.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### · 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

##### · ADR, IMDG, IATA

UN1888

#### · 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

##### · ADR

1888 CHLOROFORME

##### · IMDG, IATA

CHLOROFORM

(suite page 9)

FR



# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31



Date d'impression : 04.08.2022

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Révision: 04.08.2022

**Nom du produit: Polyacrylate Solvent A3**

(suite de la page 8)

· <b>14.3 Classe(s) de danger pour le transport</b>	
· <b>ADR</b>	
	
· <b>Classe</b>	6.1 (T1) Matières toxiques.
· <b>Étiquette</b>	6.1
· <b>IMDG, IATA</b>	
	
· <b>Class</b>	6.1 Matières toxiques.
· <b>Label</b>	6.1
· <b>14.4 Groupe d'emballage</b>	
· <b>ADR, IMDG, IATA</b> III	
· <b>14.5 Dangers pour l'environnement</b> Non applicable.	
· <b>14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b> Attention: Matières toxiques.	
· <b>Indice Kemler :</b>	60
· <b>No EMS :</b>	F-A,S-A
· <b>Segregation groups</b>	(SGG10) Liquid halogenated hydrocarbons
· <b>Stowage Category</b>	A
· <b>Stowage Code</b>	SW2 Clear of living quarters.
· <b>14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI</b> Non applicable.	
· <b>Indications complémentaires de transport :</b>	
· <b>ADR</b>	
· <b>Quantités limitées (LQ)</b>	5L
· <b>Quantités exceptées (EQ)</b>	Code: E1 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml
· <b>Catégorie de transport</b>	2
· <b>Code de restriction en tunnels</b>	E
· <b>IMDG</b>	
· <b>Limited quantities (LQ)</b>	5L
· <b>Excepted quantities (EQ)</b>	Code: E1 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- **Règlement (UE) 2019/1148 relatif à la commercialisation et à l'utilisation de précurseurs d'explosifs non réglementé**

· <b>Règlement (CE) N° 649/2012</b>
-------------------------------------

Annex I Part 1
----------------

· <b>Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues</b>
--

la substance n'est pas comprise
---------------------------------

· <b>Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers</b>
--

la substance n'est pas comprise
---------------------------------

(suite page 10)

FR

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.08.2022

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Révision: 04.08.2022

### Nom du produit: Polyacrylate Solvent A3

(suite de la page 9)

· <b>Règlement (CE) No 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone :</b> la substance n'est pas comprise
· <b>RÈGLEMENT (UE) 2019/1021 concernant les polluants organiques persistants (POP)</b> la substance n'est pas comprise
· <b>LISTE DES SUBSTANCES SOUMISES À AUTORISATION (ANNEXE XIV)</b> la substance n'est pas comprise
· <b>Substances extrêmement préoccupantes (SVHC) selon REACH, article 57</b> Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-delà des limites de concentration réglementaires respectives ( $\geq 0,1$ % (w/w)).
· <b>Directive 2012/18/UE (SEVESO III):</b>
· <b>Substances dangereuses désignées - ANNEXE I</b> la substance n'est pas comprise
· <b>Catégorie SEVESO H2 TOXICITÉ AIGUË</b>
· <b>Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 50 t</b>
· <b>Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 200 t</b>
· <b>RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII</b> Conditions de limitation: 3, 32
· <b>Indications sur les restrictions de travail :</b> Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes (94/33/CE). Respecter les limitations d'emploi pour les futures mères et pour celles qui allaitent (92/85/CEE).
· <b>Prescriptions nationales :</b>
· <b>Indications sur les restrictions de travail en Suisse :</b> 822.115, Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs - OLT 5 et 822.115.2, Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes sont à respecter. 822.111, OLT 1 et 822.111.52, Ordonnance du DEFR sur les activités dangereuses ou pénibles en cas de grossesse et de maternité sont à respecter.
· <b>VOC CE:</b> 1479,9 g/l
· <b>15.2 Évaluation de la sécurité chimique:</b> Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

### Remarques pour formation.

Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.

### Acronymes et abréviations:

STOT: specific target organ toxicity  
SE: single exposure  
RE: repeated exposure  
EC50: half maximal effective concentration  
IC50: half maximal inhibitory concentration  
NOEL or NOEC: No Observed Effect Level or Concentration  
ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route  
RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer  
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods  
IATA: International Air Transport Association  
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals  
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances  
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)  
DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)  
LC50: Lethal concentration, 50 percent  
LD50: Lethal dose, 50 percent  
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic  
SVHC: Substances of Very High Concern  
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative  
Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4  
Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3  
Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2  
Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2  
Carc. 2: Cancérogénicité – Catégorie 2  
Repr. 2: Toxicité pour la reproduction – Catégorie 2  
STOT RE 1: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 1

### Sources

Les données proviennent des fiches signalétique du fabricant, de la littérature spécialisée et des ouvrages de référence.  
RTECS (Registry of Toxic Effects of Chemical Substances)  
IUCLID (International Uniform Chemical Information Database)

(suite page 11)

# Fiche de données de sécurité

## selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 04.08.2022

Numéro de version 5 (remplace la version 4)

Révision: 04.08.2022

---

**Nom du produit: Polyacrylate Solvent A3**

---

GESTIS- Stoffdatenbank (Substance Database, Germany)  
ECHA: European CHemicals Agency <http://echa.europa.eu>

(suite de la page 10)

· \* **Données modifiées par rapport à la version précédente**

---

FR